

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TROUSSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Contre la sauvagerie bolchevique et l'inhumanité hitlérienne, il faut sauver la civilisation. C'est la tradition de la France de se mettre à la tête de toutes les Croisades. Chaque peuple a son destin : l'Allemagne opprime, la France libère !

Le contraste fait valoir les belles actions et, s'il faut un repoussoir à l'héroïsme, eh ! bien, nous l'avons ! Pendant que ce brave et fier petit peuple finlandais se bat, ceux de Suède, qu'il défend, doivent avoir honte d'eux-mêmes et l'on se demande comment ils peuvent se supporter dans leur peur !

Si encore leur attitude devait les préserver du danger, je ne dis pas qu'elle serait louable. Du moins elle serait excusable. Mais que penser d'un égoïsme qui attire sur son auteur des malheurs plus grands que celui dont il prétend se sauver ? C'est pourtant ce qui attend ces Scandinaves. Il est trop évident qu'en se refusant à secourir leurs amis, ils évitent de se battre aujourd'hui avec la certitude d'être vainqueurs, mais qu'ils sont sûrs d'avoir à se battre demain avec la certitude d'être vaincus.

En laissant écraser les Finlandais, vous croyez, ô Suédois, éloigner la guerre de vous ! Ecoutez, à chaque pas qu'ils font en arrière, elle s'en rapproche davantage.

Il n'est pas un Français qui n'ait éprouvé une véritable angoisse à la nouvelle que les troupes soviétiques avaient pris pied dans la ligne Mannerheim. Décimés, épuisés après deux mois et demi de batailles incessantes où ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, les Finlandais ont dû abandonner leurs premières lignes de défense. Les Russes ont réussi à les franchir après les avoir recouvertes de cadavres. Et comme ils ne sont pas à court de chair humaine, ils reprendront l'assaut contre les positions suivantes avec les mêmes procédés, qui consistent à essayer d'étouffer les vivants sous les morts. Vagues par vagues, les bolcheviks lanceront leurs masses poulieuses sur ces nobles paysans qui ont l'audace de résister, avec leur trois millions de citoyens, aux cent cinquante millions de sujets de Staline.

Que peuvent faire les Finlandais ? L'héroïsme ne supplée pas à tout. Il leur faudrait pouvoir « tenir » encore quelque temps, encore quelques semaines, jusqu'au printemps, jusqu'au dégel. Alors, tout pourrait être sauvé et ces vaillants défenseurs de la liberté et de la civilisation pourraient être arrachés aux mains de leurs assaillants.

Cela ne sera possible que si on n'attend pas davantage pour aller à leur secours.

On imagine bien, parbleu, à quelles pressions et à quelles menaces les Scandinaves doivent être soumis ! On n'a pas de peine, non plus, à supposer les promesses et les assurances dont on a dû les combler.

Mais, pour s'y laisser prendre aujourd'hui, il faut plus que de la naïveté ! Le sort effroyable de la Pologne est là pour apprendre aux Suédois ce qui les attend s'ils se laissent duper à leur tour. Les gouvernants polonais, eux aussi, ont passé par là. L'Allemagne, voulant obtenir qu'ils ne bougent pas pendant qu'elle assommerait la Tchécoslovaquie, leur avait prodigué les traités d'amitié et les serments d'amour. Elle leur avait même promis qu'ils auraient leur part de butin et que, dans le dépeçage du pays abattu, on leur attribuerait le district de Teschen... Un an après, on sait ce qu'il est advenu de la Pologne !

L'autre jour, à la séance d'ouverture du Riksdag, le ministre des Affaires étrangères, M. Gunther, déclara qu'il était clair pour tout le monde que le peuple suédois tout entier était uni dans son désir de secourir la Finlande et que c'était la ligne de conduite du gouvernement : « La cause de la Finlande, précisait-il, est la nôtre et

l'avenir de la Suède dépend de celui de la Finlande. »

On ne saurait voir plus clair et parler plus juste. Le langage du ministre exprime parfaitement cette vérité que le sort de la Suède se joue comme celui de la Finlande, sur le front où se battent les soldats finlandais... Il semble que cela soit, comme on dit à la Chambre, l'exposé des motifs d'une alliance proclamée.

Pas du tout. Cela aboutit à ceci que le souverain suédois proclame le maintien de la neutralité et que le gouvernement de Stockholm, sollicité par celui d'Helsinki de lui envoyer deux divisions de renfort, a répondu par un refus qui a causé dans le monde une douloureuse émotion.

Mais alors ?

Puisque la Suède, pays voisin et pays frère, abandonne la Finlande, celle-ci, malgré son héroïsme et malgré ses positions fortifiées, ne pourra contenir indéfiniment l'énorme masse russe. Elle est perdue et personne ne peut aller à son secours.

Si, il y a la France et l'Angleterre. On pourrait dire que l'appel finlandais avait été entendu par Paris et par Londres avant d'être lancé. Le même jour, le gouvernement britannique annonçait que les Anglais au-dessus de 27 ans étaient autorisés à s'enrôler pour la Finlande. En même temps, Paris donnait cette précision que des avions de fabrication française s'étaient admirablement comportés sur le front finlandais. Vingt-quatre heures après, il était spécifié que notre pays vient en tête de toutes les nations qui avaient prêté assistance à la Finlande. En plus des avions, la France a déjà fait parvenir, au maréchal Mannerheim, du matériel de toutes sortes.

Contre la sauvagerie bolchevique et l'inhumanité hitlérienne, il faut sauver la civilisation. C'est la tradition de la France de se mettre à la tête de toutes les Croisades. Chaque peuple a son destin : l'Allemagne opprime, la France libère !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Notre Liberté

Les Allemands, interprétant la séance de la Chambre où quelques députés se sont élevés contre la censure, nous plaignent de subir un tel esclavage. « Les Français, qui prétendent s'être mobilisés pour la défense de la liberté dans le monde, n'en ont plus aucune », dit en substance la presse allemande, qui raille ce « paradoxe ». On peut répondre qu'une censure est la preuve de la liberté : là où le journaliste est sûr et n'ose plus rien écrire, il n'est plus libre. En effet, de censure pour surveiller ses écrits. La censure est, en temps de guerre, une nécessité et un bienfait : c'est dans ses modalités, son organisation qu'elle rencontre ses inconvénients et ses faiblesses ; non point dans son principe. Les vraies libertés, celles auxquelles nous tenons, sont ailleurs. Elles tiennent dans les garanties données à la liberté individuelle, dans la liberté de posséder. Or, ces libertés ont complètement disparu en Allemagne. Si elles se sont légèrement allégées dans notre pays, il n'en demeure pas moins vrai que les Français en jouissent encore d'une façon remarquable.

Je sais bien qu'il s'est trouvé des Français pour en douter. Un certain dilettantisme et l'esprit partisan se sont accordés pour déclarer que nous avions perdu, peu à peu, toutes nos libertés ; mais leur affirmation même attestait que ces libertés n'étaient pas perdues. Ces Français en écrivant : « La France n'est plus libre », prouvaient qu'elle l'était, car aucun Allemand ne pourrait écrire : « L'Allemagne n'est plus libre... » Ou, l'ayant écrit le matin, il serait le soir en prison.

D'ailleurs, c'est la tyrannie allemande qui a rogné nos libertés et nous a rendu le sens de leur agrément. Il nous a suffi de comparer ce qui était encore permis ici et ne l'était plus ailleurs pour nous rendre combien l'état de la liberté

Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi, le Sénat a discuté l'interpellation de M. Lafas, sur la nécessité d'adapter à la prolongation de la guerre les ressources du service de santé militaire en personnel et en locaux.

M. Portmann, dans un exposé objectif et substantiel, a analysé l'organisation et le fonctionnement du service de santé, puis a présenté un plan de réformes indispensables. Il indique que le nombre restreint des médecins ne permet pas au service de santé de s'acquitter facilement de toutes les tâches qui lui incombent.

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat, annonce que, dans 15 jours, 1.000 étudiants en médecine mobilisés seront nommés médecins sous-lieutenants.

L'ordre du jour pur et simple présenté par M. Mounié, est voté à mains levées.

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre adopte le cahier collectif de crédits supplémentaires ou « collectifs de février ».

Plusieurs députés présentent des observations sur les problèmes des transports des denrées agricoles et des livraisons de charbon. M. Reynaud prend l'engagement de déposer un projet de loi qui accordera des remises en modération d'impôts aux propriétaires n'ayant pu, du fait de la guerre, recouvrer le montant de loyers.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte une proposition de résolution relative à la collecte des vieux papiers et cartons.

Puis la Chambre est appelée à discuter les conclusions de la Commission chargée de l'examen des dossiers des députés communistes qui n'ont pas répudié leur adhésion à la troisième Internationale.

Sur 74 députés communistes, 14 sont mis hors de cause. La Chambre est appelée à constater la déchéance de 60 autres membres de l'ex-groupe communiste.

M. Ramadier propose le renvoi à la Commission. Mais le renvoi est repoussé. M. Louis Marin demande la déchéance de tous les députés communistes. M. Barthélémy, au nom de la Commission spéciale, rapporte les conclusions de celle-ci et demande de voter le projet dans la soirée même.

Un contre-projet de M. Louis Marin, tendant à prononcer la déchéance de tous les communistes qui n'ont pas désavoué Moscou, immédiatement après les attaques de la Pologne, est repoussé par 252 voix contre 244.

La Chambre vote à mains levées le texte de la Commission relatif à la déchéance de 60 députés communistes.

La France à l'Exposition universelle de Rome

Prenant la parole au banquet de la Société de géographie économique, M. René Besnard a montré l'intérêt qu'avait la France, en dépit des événements auxquels elle fait face avec tant de fermeté et de résolution, à avoir une place de confiance dans sa force et dans son destin pour apporter, en pleine guerre, son entier concours à une grande œuvre constructive de paix.

L'emplacement destiné à la France sera d'environ 4.000 mètres carrés pour le palais principal et de 8.000 mètres carrés pour le pavillon complémentaire ; le palais principal aura 24 mètres d'élévation. Il sera situé en bordure de la voie impériale, celle qui, partant de la place de Venise pour se diriger vers la mer, traversera de bout en bout l'exposition. La France peut se réjouir d'être en bonne place.

Le Reich répudie la convention sous-marine

Selon les avis officiels de Berlin, le Reich a décidé de répudier la convention qui interdit aux sous-marins de torpiller les navires marchands avant que le sauvetage de leurs voyageurs et de l'équipage soit assuré.

Dans les milieux navals britanniques cette décision du Reich n'a causé aucune surprise, car en fait les Allemands ont déjà violé maintes fois la convention.

Le rapprochement italo-roumain

Une mission économique roumaine est arrivée à Rome. C'est un nouveau geste de Bucarest à l'égard de l'Italie.

Le rapprochement italo-roumain est marqué par d'autres indices. Les journaux italiens publient tous des articles sur la Roumanie et attirent l'attention publique avec sympathie sur ce pays.

Il n'en avait oublié que trois : « L'Autriche aux Autrichiens, la Tchécoslovaquie aux Tchèques et la Pologne aux Polonais ».

GUERMANTES.

Après l'affaire de l'« Altmark »

L'attitude de la Norvège qui a permis le passage dans ses eaux territoriales au navire auxiliaire allemand, et celle de la Suède qui a refusé, à la Finlande, voisine et amie, l'appui militaire dont elle a un besoin urgent, sinon vital, sont considérées par les observateurs de politique internationale, à Paris, comme très voisines l'une de l'autre.

Oslo comme Stockholm observe une neutralité passive. Cette passivité a pour conséquence que les deux pays scandinaves subsistent, sans réagir, la pression qu'exerce sur eux l'Allemagne afin d'influer sur l'orientation de leurs rapports avec l'étranger.

On sait maintenant, par la presse norvégienne elle-même, que l'« Altmark » n'a pas été visité à Bergen par les autorités de contrôle, mais que celles-ci se sont contentées de vérifier les papiers du navire allemand.

En Suède, le refus du gouvernement de Stockholm est la conséquence de l'intimidation allemande qui, après s'être exercée par la presse et la radio est passée sur le plan diplomatique.

Communiqué officiel

N° 340. — Journée calme.

N° 341. — Quelques tirs d'infanterie et d'artillerie en divers points du front, notamment dans les Vosges et sur le Rhin.

EN PEU DE MOTS...

Le tribunal militaire de Paris a condamné trois artilleurs qui avaient cambriolé une villa abandonnée à Bougival. Deux ont été condamnés à la peine de mort, le troisième a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

Au triangle de la Ville de Paris 1910 3 0/0, le numéro 348.290 est remboursé par 100.000 francs, le numéro 312.432 est remboursé par 10.000 francs.

Un violent séisme a été ressenti, en Italie, à Messine et dans l'île de Volcano.

Le professeur Montet, de l'Université de Strasbourg, qui a découvert le tombeau du roi Shishou, vieille de 2.800 ans, a maintenant mis à jour la tombe intacte du roi Psusennes, de la 21^e dynastie. Des objets d'or ont été trouvés.

Le tribunal de la première région, à Lille, a condamné à mort le nommé Karl Seeburner, né en 1914, à Cerches (Allemagne), qui était inculpé d'espionnage au profit de l'Allemagne.

M. Albert Lebrun a accepté d'être le parrain d'honneur du 1^{er} enfant né dans la famille Tiffeneux, demeurant à Villiers, près Messénil (Vienne).

L'ex-roi Zog d'Albanie et la reine Geraldine se sont installés au château de Méry-sur-Oise, à quelques kilomètres de Pontoise.

NOS ÉCHOS

Deux voix. Deux mesures.

La radio hétéroclite vient de battre un record dans l'art de se contredire soi-même. Le 13 février au soir, le poste de Zeesen déclarait aux Anglais qu'il était « fantastique » de prétendre que les buts de guerre de l'Allemagne comportaient la restitution des colonies allemandes, le « troisième » de l'Inde et de l'Afrique du Sud, et la reddition par la Grande-Bretagne de Malte et de Gibraltar. Le même soir, une émission de Munich, destinée à l'Italie, répliquait en italien à un article français soulignant l'importance de la définition des buts de guerre par les belligérants. Et voici ce que le speaker cite en les désignant comme les « slogans de guerre des nazis » : « Gibraltar à l'Espagne, Malte aux Maltais, Chypre aux Cypriotes, l'Inde aux Hindous, l'Alsace aux Alsaciens, la Bretagne aux Bretons, le Soudan aux Soudanais et l'Afrique du Sud aux Sud-Africains ».

Il n'en avait oublié que trois : « L'Autriche aux Autrichiens, la Tchécoslovaquie aux Tchèques et la Pologne aux Polonais ».

Histoires allemandes.

Hans a perdu sa perruche Lorelei. Désespoir. Recherches infructueuses. Hans se décide alors à mettre une annonce, avec promesse de récompense. Mais comme il est prudent, il ajoute, au bas de son annonce : « N.B. — Les opinions de l'oiseau ne sont pas les miennes ! »

Le pain allemand est d'une étrange couleur :

— De quoi est-il fait ? demanda l'autre jour un touriste hollandais.

— Je ne sais pas exactement, explique le maître d'hôtel. Mettez-le bouillir : vous aurez peut-être des pommes de terre en robe des champs.

Un mot qu'on prête au docteur Schacht depuis sa disgrâce :

— Dans l'Allemagne 1940, il n'y a qu'un homme à qui on puisse faire confiance : c'est le fossoyeur.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

M. DE MONZIE DANS LE LOT

Notre éminent représentant, M. de Monzie, Maire de Cahors et Ministre des Travaux Publics, a passé deux jours dans le Lot.

Arrivé à Cahors dimanche matin, il a eu, à la Mairie, de nombreux entretiens avec des personnalités civiles et militaires, au cours desquels ont été traitées des questions administratives intéressant la ville et le département. M. de Monzie s'est entretenu longuement avec les membres de la Municipalité et avec M. Bézagou, Préfet du Lot.

Dans la journée de lundi, il s'est rendu à Saint-Céré. Après quoi, il a regagné Paris par un rapide du soir.

C'est avec plaisir que tous ceux qui se sont entretenus avec lui ont constaté que sa santé est complètement rétablie et qu'il ne reste rien de la récente indisposition qui l'avait obligé à s'absenter pendant quelques jours.

La libération des agriculteurs

Le Président du Conseil a pris les décisions suivantes :

Les agriculteurs des classes 1912, 1913, 1914, 1915, seront détachés à l'agriculture aux dates ci-après :

Classe 1912 : 10 février.

Classe 1913 : 20 février.

Classe 1914 : 25 février.

Classe 1915 : 1^{er} mars.

Les agriculteurs exploitants (propriétaires exploitants, fermiers, métayers), seront placés immédiatement en position de détachement temporaire aux travaux agricoles, pour une durée de deux mois, renouvelable automatiquement.

Les agriculteurs appartenant à la catégorie des salariés (domestiques de ferme (journaliers agricoles, etc.) seront mis à la disposition du Comité départemental de la Production agricole, qui fixera leur affectation et leur lieu d'emploi.

En principe, ils seront rendus à leurs anciens employeurs lorsque ces derniers en auront formulé la demande écrite authentifiée par le maire. Cette demande sera adressée au Comité départemental de la Production agricole, ou confiée à l'intéressé, qui la remettra à son Commandant d'unité.

Les réservistes qui n'auront pas fait l'objet d'une demande de la part de leur dernier employeur ou pour qui cette demande n'aurait pas été retenue, seront affectés dans une exploitation agricole du département par les soins du Comité.

L'incorporation de la classe 1939

Le « Journal Officiel » publie un arrêté aux termes duquel la prochaine fraction du contingent appelé sous les drapeaux en 1940 dans les formations de l'armée de terre et de l'armée de l'air comprendra seulement trois mois de la classe 1939. Elle sera composée des jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet 1919 et le 30 septembre 1919, ces deux dates incluses.

Pour les sujets britanniques en France

On annonce officiellement au Consul général britannique à Paris, que les autorités françaises ont décidé d'accorder désormais aux sujets britanniques les mêmes facilités de voyage que celles dont jouissent les citoyens français. Jusqu'ici, les sujets britanniques, comme tous les autres étrangers séjournant en France, devaient se munir d'un permis de circulation pour voyager dans la zone de l'intérieur. Ils en seront dispensés à l'avenir.

LOTTERIE NATIONALE

Le tirage de la 4^e tranche de la Loterie Nationale 1940, dite « Tranche des Mères », sera assuré à Quimper, vendredi 23 février, à 17 heures 30. On annonce que l'émission de la 6^e tranche de la Loterie Nationale est ouverte depuis le 19 février courant.

Délit de chasse

Lundi matin, les gendarmes en tournée surprisent, dans les bois de l'Arguel (commune de Caillac), deux chasseurs qui traquaient le gibier. Procès-verbal leur a été dressé.

DE LA FERRAILLE A RÉCUPÉRER

Sous l'impulsion énergique du Ministère de l'Armement, on est en train, dans toute la France, de procéder au ramassage de toutes les vieilles ferrailles qui doivent être transformées en acier utilisé pour la fabrication du matériel de guerre.

Cela est très bien et l'on ne peut qu'engager tous les habitants d'aider de leur mieux à cette opération. Que chacun nettoie caves et greniers et livre aux ramasseurs tout ce qui peut y traîner de métal inutilisé.

Par la même occasion et pour le même but, on devrait bien ramasser ces canons et ces obusiers allemands capturés pendant la dernière guerre par les soldats français et qui, depuis 20 ans, ornent — si l'on peut dire — les places publiques des villes et des villages de chez nous !

Personne ne regrettera de ne plus voir ces affreuses machines ! Qu'on en fasse des armes et des obus. Et qu'on les rende sous cette forme aux Boches, de chez qui ils nous sont venus.

Ce sera un retour à leurs propriétaires, à qui nous souhaitons qu'ils fassent le plus de mal possible.

La vente des chevaux réformés de l'armée

L'achat des chevaux réformés de l'armée est désormais facilité aux agriculteurs, en vertu d'une récente décision du gouvernement, laquelle répond à un vœu des Chambres d'agriculture et des populations paysannes.

Dorénavant, les ventes de chevaux réformés de l'armée seront ainsi faites :

Dans une première phase, l'adjudication, par unité vendue, ne sera ouverte qu'aux personnes frappées par la réquisition et en possession de certificats délivrés une fois pour toutes par le maire du siège de leur exploitation, et faisant connaître :

1. La qualité du porteur : agriculteur, éleveur, marinier, entrepreneur de battellerie, etc. ;

2. Le nombre de chevaux dont la réquisition l'a privé ;

3. Dans la mesure du possible, le nombre de chevaux qu'il a pu acheter.

Les porteurs de certificats ainsi libellés ne seront admis à participer aux enchères et, éventuellement, déclarés adjudicataires, que dans la limite des emplois qu'ils n'auraient pas encore réalisés à la suite des opérations de réquisitions.

L'adjudication ne pourra toutefois être prononcée que si le prix-limite, fixé de concert par l'autorité militaire et les services des Domaines, d'après les barèmes de réquisition, est atteint ou dépassé par les enchères.

Intendance

Sont nommés au grade de sous-lieutenant d'administration (Bureaux d'intendance) et affectés à la 17^e région :

MM. de Bertrand-Pibrac, Louis-Stanislas, Pradié, aspirants ; de Saint-Orens, Bragard, Goudemaud, Naudi, adjudants ; Maurel, sergent.

Subsistances militaires : MM. Arbus, Jourdan, Buesquière, Roussille, aspirants ; Clamagirand, Tougue, adjudants ; Bira, Soulié, Trémoulet, sergents.

Habillement et campement : M. Duclos, sergent.

Un vol de 9.000 francs

Ces jours derniers, un vol a été commis chez M. Dantony, propriétaire à Montamel. Le ou les voleurs, après avoir brisé un carreau d'une fenêtre, ont pénétré dans la maison et ont fouillé tous les meubles. Une somme de 6.000 francs et 3.000 francs de bijoux ont été volés.

Plainte a été portée et la gendarmerie a ouvert une enquête.

Etrangers en défaut

Un sujet espagnol, Daniel Carmona, ouvrier à Saint-Sulpice, près Cahors, s'était rendu à Albas, sans être muni de sauf-conduit. Les gendarmes de Luzech l'ayant rencontré lui ont dressé contravention.

Pour le même motif, contravention a été dressée au sieur Aubech William-Henri, sujet suisse, chauffeur-mécanicien.

CAHORS

VA, BEAU NAVIRE...

Quelques mois avant la guerre, nous avions annoncé la mise en construction d'un beau navire de commerce qui porterait sur les mers le nom de notre belle province : *Le Quercy* !

Les travaux ont été menés très rapidement et *Le Quercy* est prêt. Il est mobilisé, lui aussi, et ce paisible cargo, comme tant d'autres bateaux de notre marine, va être appelé à jouer un rôle militaire. Et voici la belle lettre par laquelle le capitaine-commandant demandait au Maire de Cahors que notre ville fût la marraine de son navire :

« Le capitaine de frégate Noël, commandant le croiseur auxiliaire « Quercy », à Monsieur le Maire de Cahors.

« Le cargo bananier « Quercy », de la Compagnie générale d'armement maritime, vient d'être transformé en croiseur auxiliaire.

« Il a appareillé récemment vers une destination lointaine, afin de poursuivre les croiseurs corsaires allemands et assurer la protection des convois qui ravitaillent le pays.

« Son état-major et son équipage, composés en grande partie de réservistes, seraient heureux d'avoir une marraine de guerre.

« J'ai pensé que la capitale du Quercy accepterait peut-être cette mission, créant ainsi des liens d'amitié entre une des régions les plus anciennes et les plus fertiles de France et le bâtiment de guerre qui porte, pour la première fois, ce nom.

« En espérant que la ville de Cahors deviendra la marraine du bâtiment que j'ai l'honneur de commander, je vous prie, Monsieur le Maire, de croire à l'assurance de ma haute considération. — Capitaine de frégate Noël, commandant le croiseur auxiliaire « Quercy », poste navale. »

Il va de soi que le Conseil municipal a accepté de grand cœur ce parrainage et que la ville de Cahors sera appelée à témoigner, de façon effective, ses sentiments de confiance et d'amitié au *Quercy* et à son équipage.

80^e Section des Médailleurs militaires

Les membres du Bureau de la 80^e Section des Médailleurs militaires sont priés de se réunir au siège social, Café de la Promenade, le vendredi 23 février, à 20 heures 30. Préparation de la réunion générale de la Section. Situation financière.

Banque de France

A dater du lundi 26 février, en application du régime de l'heure d'été, les heures d'ouverture des guichets seront les suivantes : du mardi au samedi inclus : le matin, de 9 heures à midi ; l'après-midi, de 14 heures à 16 heures ; le lundi après-midi, de 14 heures à 16 heures.

Le vin ne pesait que 8 degrés 8

Un militaire, dont les parents sont réfugiés à Cahors, avait fait venir du vin du Rhin devant titrer 14 degrés. A la dégustation, l'acheteur trouva ce vin très doux et très sucré. Il le fit peser et cette opération établit que ce vin ne pesait que 8 degrés 8.

Plainte a été déposée au Commissariat de police.

Un prélèvement a été effectué et transmis à la Préfecture du Lot aux fins d'analyse.

Accidents du travail

Mme Soulié, femme de ménage chez M. Gayet, quai Ségur, a fait une chute et a été contusionnée à la jambe gauche.

Fernand Garcia, 15 ans, apprenti chez M. Tissandier, menuisier, rue des Orangers, s'est coincé la main gauche entre deux planches.

Trouvailles

Il a été trouvé : un bidon de lait par M. Meulet ; un billet de 100 francs par M. Labatut ; une roue de secours par M. Pignatoli.

Prélèvement de lait

Sur plainte de plusieurs personnes, un prélèvement de lait a été opéré lundi par M. le Commissaire de police.

UN JEUNE HOMME DISPARAIT

Le jeune Albert Hénal, 14 ans, élève à l'École primaire supérieure, dont les parents habitent rue Olivier-de-Magny, n'est pas rentré à son domicile depuis lundi soir.

Les parents, inquiets, informèrent le Commissaire de police qui, immédiatement, a ouvert une enquête.

Des renseignements recueillis, il résulte que le jeune Hénal a passé l'après-midi de lundi à jouer aux cartes avec quelques camarades, au lieu d'aller à l'école.

Mais dans la soirée, il quitta ses camarades et, depuis, il n'a plus reparu. Aurait-il été victime d'un accident ?

M. le Commissaire de police poursuit son enquête.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Jean Aillet, actuellement aux armées, vient d'être heureux papa d'une mignonne petite fille, qui a été prénommée Jacqueline.

Nos félicitations au papa et nos meilleurs vœux à la maman et au bébé, et nos compliments aux grands-parents, le sympathique docteur Aillet, et M. Bouyssou, le distingué notaire de notre ville.

A l'abbatôir

Le jeune Paul Clément, 18 ans, garçon-boucher chez M. Sarny, au cours de son travail, à l'abbatôir, s'est blessé avec un couteau à la main gauche.

Marché aux truffes

Au marché aux truffes, qui s'est tenu samedi à Cahors, 1.200 à 1.500 kilos de truffes avaient été apportés et ont été vendus au cours moyen de 45 francs le kilo.

Les anciens combattants et la chasse aux « embusqués »

La conférence des présidents des Associations nationales confédérées des anciens combattants communique :

« La conférence, après avoir pris connaissance du communiqué inséré dans la presse, ainsi que des premiers rapports adressés par ses délégués dans les commissions régionales, et après avoir entendu le compte rendu de l'activité de la Commission interministérielle, approuve complètement les mesures qui avaient été prises ou qui sont envisagées pour envoyer aux armées, avec des sanctions, tous ceux qui avaient réussi à se faire maintenir à l'intérieur.

« Elle a décidé d'inviter les anciens combattants à signaler, soit à leur association, soit directement à la Confédération nationale, toutes les situations qui paraissent irrégulières. Ces renseignements devront parvenir par lettre portant l'adresse du signataire. Elle a chargé le Bureau confédéral d'assurer tous ceux qui, anciens combattants, officiers, fonctionnaires, doivent procéder au contrôle des affectations spéciales, de la collaboration entière et de la solidarité complète de tous les anciens combattants. »

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC Téléphone

(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hotel recommandé par le Journal du Lot

Si les marraines savaient...

Il y a des choses auxquelles on ne pense pas toujours et qu'un soldat serait heureux de recevoir. Un flacon de Quintonine par exemple. Cela ne coûte pas cher et tient peu de place dans un colis. Imaginez la joie du militaire qui le reçoit. Il achète un bidon de vin à la cantine, y verse un flacon de Quintonine et obtient aussitôt un vin fortifiant délicieux donnant appétit et santé, qu'il boira avec joie avec ses camarades, 5 fr. 85 le flacon, Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

C'est dimanche 25 février qu'aura lieu, au Stade Lucien-Desprès, le match mettant aux prises la sélection militaire contre le Stade Cadurcien. L'équipe militaire sera au grand complet. Voici l'équipe militaire :

Arrière : Palazzo, Villeneuve (XIII) ; trois-quart : Perrin, sélectionné militaire ; Porriès, sélectionné militaire ; de La-Jouillade T.O.E.C. (1) ; Saulières, S. Limoges (1) ; démis : Fabre, A.S. Béziers (1) ; Raynal, Villeneuve (XIII) ; 3^e ligne : Carémini, St-Gérons (1) ; Marty, T.O. E.C. (1) ; Moran, Stade Toulousain (1) ; 2^e ligne : Brunie, T.O.E.C. (1) ; Taurines, A. Cahors ; Tissier, Bordeaux E.C. (1) ; Giomento, Moissac ; Dubosc.

Très belle équipe qui, dimanche dernier, fit un grand match devant l'équipe première de Decazeville.

Le Stade, ayant battu Fumel par 20 à 8, saura se défendre.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

Nous espérons que le public viendra nombreux.

Le Stade Cadurcien a l'honneur de faire savoir au public que, pour la première fois à Cahors, le 10 mars, l'équipe I du S.C. Decazeville sera opposée à une sélection comprenant les meilleurs joueurs du Stade et des militaires.

Les Jeunes Cadourques

Football association. — Les J.C. (II) se sont déplacés dimanche dernier à Albas pour y rencontrer l'équipe locale qu'ils ont battue dans une partie qui ne dura que 30 minutes par deux buts à 0.

Dimanche prochain, les J.C. (I) rencontreront l'excellente et sympathique équipe de la Préserveur dont la valeur s'affirme à chaque match. Aussi, c'est à une belle partie que nous convions le public cadurcien.

RENSEIGNEMENTS

LE RÉGIME DES PENSIONS MILITAIRES

M. René Besse, ministre des anciens combattants et pensionnés, a été entendu par la Commission des pensions de la Chambre sur le décret récemment paru concernant le régime des pensions militaires d'invalidité.

Le ministre a souligné qu'il ne serait porté aucune atteinte aux droits acquis. La principale modification consiste en une nouvelle détermination des règles relatives à la reconnaissance de l'origine des maladies.

Enfin, les Associations d'anciens combattants ont satisfaction par l'extension à la guerre actuelle de l'article 65 de la loi de 1910, article donnant aux pensionnés de la guerre 1914-1918 et aux pensionnés de certaines campagnes coloniales le choix du barème le plus favorable en vue de la détermination du degré d'invalidité.

Une journée nationale d'aide à la Finlande

On a distribué aux députés le rapport de M. Achille Fould sur la proposition de résolution de M. Louis Nachez, invitant le gouvernement à instituer d'urgence une Journée nationale d'aide à la Finlande.

M. Achille Fould écrit que la Commission des Affaires étrangères est unanime pour demander à la Chambre d'adopter un texte qui permette, non seulement d'apporter une aide matérielle à la Finlande, mais aussi de manifester à ce vaillant pays l'intérêt fraternel et la profonde admiration que nous portons à l'héroïque résistance qu'il déploie en se dressant contre la plus lâche des agressions.

Comme ces rougeurs sont ennuyeuses

Les rougeurs qui naissent sur le visage sous une cause quelconque comme le froid, la chaleur ou après les repas sont l'indication d'une acroté du sang. L'usage des Sels Lorgan met fin à ces rougeurs, aux bouffées, à l'eczéma et à toutes les manifestations de maladies de peau. Ils sont, en effet, composés de chlorure de magnésium, de sels alcalins et de sels de fruits. Ils exercent donc une action dépurative très énergique sur le sang en même temps qu'ils assainissent l'intestin. Un flacon de Sels Lorgan permet, pour 9 fr. 05, de préparer soi-même un litre de solution dépurative suffisante pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Albas

Tombé d'un plateau. — M. Bertoloso, se trouvant chez son frère, fermier à Albas, était monté sur un plateau pour l'émondage. Lorsqu'une branche se rompit, M. Bertoloso tomba sur le sol et dans la chute, il fut gravement blessé à la tête et au poignet droit. M. le docteur Vidal, qui lui a donné les soins, n'a pu se prononcer sur la gravité de son état.

Nous souhaitons prompt et complet rétablissement à M. Bertoloso.

Assier

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Desforges, receveur des finances à Libourne. Ses obsèques, qui ont été célébrées à Assier, ont donné lieu à une émouvante manifestation envers la famille si cruellement frappée. En effet, il y a 6 mois, décédait presque subitement Mme Desforges.

Nous adressons à M. Desforges fils, à tous les parents, nos sincères condoléances.

Aujols

Marché aux truffes. — A notre foire, il y a eu un apport de 500 kilos de truffes, qui ont été vendus à raison de 40 à 42 fr. le kilo.

Parnac

Démonstration fruitière. — Sous l'initiative de la Compagnie S.N.C.F. et en collaboration avec la direction des services agricoles, une démonstration de taille sur les pêchers aura lieu dans notre commune, chez M. Elie Jouve, au verger des Fosses, le 27 février prochain, de 14 heures à 16 heures. Bien noter que nous serons à l'heure d'été.

Saux

Un mariage. — Prochain mariage de Mlle Elidia Cauzit, fille de M. Elie Cauzit, actuellement aux armées, et de Mme Berthe Montell, tous propriétaires-cultivateurs à Saux, commune de Saux ; et M. Léon Soulier, également aux armées, fils des mariés Soulier, propriétaires-cultivateurs aux Clauzades, commune de Saux.

C'est avec plaisir que nous voyons les jeunes de chez nous, comme ceux de beaucoup d'autres communes, convoler en justes noces, même en étant au service de la Patrie.

Nous formons nos meilleurs vœux de bonheur pour les futurs époux tout en félicitant les parents respectifs.

Le nie de guerre. — Elle passe lentement dans nos campagnes, mais il existe le ferme espoir d'une victoire prochaine. Le comité de la production agricole vient d'être nommé par arrêté en date du 5 janvier dernier.

Les membres qui en font partie sont : M. le Maire, président ; MM. Delrieu, propriétaire, instituteur honoraire, Raymond Méjean, Jean Durand, Victor Cournot et Salles.

Puissent-ils mener à bien le résultat cherché.

Quand le sang monte à la tête

Les personnes dont la circulation est défectueuse ont souvent des poussées de sang au visage, soit après les repas, soit à l'occasion d'une contrariété. Les veines du cou sont gonflées, le malade a l'impression d'étouffer et détache son col. Cet accident, qui se produit surtout chez les femmes, au retour d'âge, et chez les hommes à partir de la quarantaine, peut être évité par les Gouttes Floride. Ce médicament allège le sang, régularise son cours et entretient l'élasticité des vaisseaux. Les Gouttes Floride préviennent de tous les ennuis d'une mauvaise circulation : vapeurs, vertiges, éblouissements, bourdonnements d'oreilles, varices, hémorroïdes, etc... Elles sont indispensables aux femmes de 40 à 50 ans et aux hommes menacés d'accidents congestifs. Leur efficacité est surprenante. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Les délégués cantonaux. — On sait qu'il est question de grouper en une Fédération nationale les délégués cantonaux de France. Déjà, les délégués cantonaux ont formé des Associations départementales. Réaliser l'union de ces groupements doit être chose possible.

Dans notre région, la délégation cantonale constitue un titre tout simple, honorifique. Quel délégué cantonal dans le département du Lot s'est appliqué à exercer ses fonctions ? On doit même se demander si chaque délégué connaît exactement ses attributions.

Dans la plupart des cas, il les ignore totalement. Sait-il qu'il peut rendre des services ? Et l'administration de son côté s'est-elle préoccupée de le renseigner ? A-t-elle sollicité quelquefois (sauf au C.A.P.) sa collaboration ?

N'y aurait-il pas lieu : 1. de réviser la liste des délégués cantonaux ? 2. de nommer chacun d'eux d'une nomination, d'une délégation en règle ? 3. d'ajouter à la nomination officielle une note déterminant les attributions du délégué cantonal et le rôle qu'il doit utilement remplir ? De même seraient précises les questions de franchise postale, de frais de déplacement, etc.

De quoi s'agit-il ? Chaque délégué cantonal doit enfin le savoir.

L'initiative de M. Bruneau, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, commandeur de la Légion d'honneur, délégué cantonal à Souillac, non seulement doit être encouragée, mais elle doit réussir.

M. Bruneau s'est proposé (au nom de la Fédération nationale (vingt départements) de la Ligue française de l'enseignement et en son nom personnel) de solliciter l'adhésion des délégués cantonaux du Lot en vue de l'Union départementale.

On peut espérer que les meilleurs résultats seront atteints, que l'avenir de nos écoles sera mieux sauvegardé si la délégation cantonale devient autre chose qu'un honoraire pour maîtres en retraite ou qu'un vain titre accordé à quelques amis de l'école.

Avis aux commerçants. — Nous croyons devoir mettre en garde les commerçants et le public : de nombreuses pièces de 10 fr. en plomb ont été mises en circulation. Elles sont très bien imitées, mais elles sont plus ternes que celles en argent et, de plus, elles se rayent très facilement avec l'ongle. Commerçants, attention !

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 21 FÉVRIER (soir)
Actions locales d'infanterie et d'artillerie. Reprise de l'activité aérienne.

Le Parlement suédois approuve la politique de neutralité militaire du gouvernement

Un débat s'est déroulé au Rikstag, et une grande discussion s'est engagée sur la Finlande. Les représentants de tous les partis représentés, à l'exception des communistes, ont accordé leur adhésion complète à la politique gouvernementale comportant l'abstention d'une intervention militaire, mais à l'appui à la Finlande, au plus haut degré qui soit compatible avec la neutralité.

Manifestations en Suède pour l'aide à la Finlande

Une députation de l'Association « Liberté du Nord » a été reçue par le Président du Conseil et par le ministre des affaires étrangères de Suède.

Elle a souligné qu'une heure décisive a sonné dans l'histoire de la Suède et que le gouvernement et le Parlement devaient prendre énergiquement en mains les intérêts vitaux de la Suède et de la Finlande.

Le chef du gouvernement et le ministre des affaires étrangères ont déclaré que le gouvernement est intéressé d'une façon positive à ce que la Finlande reçoive toute l'aide indispensable dans le cadre de la politique choisie.

Des submersibles ennemis auraient été endommagés ou détruits

Au cours de la journée de mardi, des patrouilleurs anglais ont attaqué à deux reprises des submersibles allemands. On évalue à une dizaine le nombre des attaques que les bâtiments français et anglais ont effectuées contre des sous-marins au cours des huit derniers jours écoulés. Il est probable que certaines de ces attaques se sont terminées favorablement et que des unités adverses ont été endommagées sinon même détruites.

Le Mexique fournit du pétrole à l'Allemagne

Le président Cardenas a prononcé un discours où il a justifié son administration.

« Notre gouvernement, a-t-il dit, est un gouvernement démocratique, légalement socialiste. Le Mexique ne re-

lève d'aucune idéologie étrangère et ne persécute pas les partisans d'idéologies contraires à la sienne. Il n'a pas « collectivisé » le commerce ni accaparé les sources de production. S'il a procédé à des expropriations, ce ne fut que dans des cas exceptionnels que justifiaient des conditions exceptionnelles. »

Nous permettra-t-on de rapprocher ces déclarations du fait que le Mexique, par personnes interposées, continue à approvisionner le Reich en pétrole ? Un million de barriques de pétrole viennent, en effet, d'être achetées au Mexique pour le compte du Reich. Certes, ces achats ont été payés avec de l'argent russe ; mais le gouvernement du Mexique peut-il ignorer qu'ils sont destinés à l'Allemagne ?

Travaillez pour vous !

Vous avez fait des économies. Chaque jour un peu d'argent a été mis de côté. Aujourd'hui qu'il s'agit de le faire fructifier, il est préférable de le placer dans quelque chose de sûr. Il faut aussi le faire produire. Souscrivez donc aux Bons d'Armement. C'est ce que vous avez le mieux à faire. Ainsi placés, vos économies vous rapporteront un bel intérêt qui sera payé d'avance. Et si vous avez besoin d'argent avant l'échéance rien ne sera plus facile que d'en obtenir l'avance. Et puis sur cet argent... vous ne paierez aucun impôt.

Travaillez pour votre pays !

En souscrivant aux Bons d'Armement vous vous unissez à l'effort que le pays tout entier est en train de fournir. Grâce à vous nos soldats seront mieux armés, mieux nourris, mieux habillés. C'est vous qui pouvez hâter la fin de la guerre, c'est vous qui déciderez de la victoire pacifique de vous dépend la force, la puissance, l'équilibre de la France. Faites votre devoir, sauvegardez vos intérêts et

Souscrivez aux BONS D'ARMEMENT

PETITES ANNONCES

On demande bons mécaniciens réparations automobiles. S'adresser ou écrire : Succursale Citroën, Quai Cavaignac, Cahors.

Chauffeurs (poids lourds) sont demandés Société de Pavages et Asphaltes, 36, Route de Toulouse, Cahors.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'huile de fote de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

En vente : Pharmacie GARNAL

97, Boulevard Gambetta

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

S.N.C.F.

EN GARE DE PARIS, QUAI D'ORSAY, LES VOYAGEURS TROUVERONT

(à titre d'essai) :

— Un service de délivrance de billets pour toute gare de la Région Sud-Ouest ;

— Un service de location des places ;

— Des nouvelles qui assurent, à l'aller comme au retour, en gare d'Austerlitz, la correspondance avec les trains express.

BIEN QUE LA GARE SOIT FERMÉE AU SERVICE DES BAGAGES, LES VOYAGEURS POURRONT :

— En venant à l'avance prendre leur billet, demander l'enlèvement de leurs bagages à leur domicile, où auront lieu les formalités d'enregistrement ;

— Au retour, faire livrer leurs bagages à domicile. Il suffira de remettre le bulletin de bagages au bureau des réclamations de la gare d'Orsay (hall d'arrivée, à côté de la sortie).

Feuilleton du « Journal du Lot » 33

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— A vrai dire, je n'ai pas visité San-Francisco, et j'espère que vous me permettrez de vous accompagner autour de la ville, comme vous me...
— Comme je ?... répéta Angèle, voyant qu'il hésitait.

— J'allais dire, comme vous me l'avez promis, mais ce n'eût pas été exact, car en réalité vous ne m'avez rien promis.

S'il avait réclamé un droit, il eût été facile de lui dire que ce droit n'existait pas, mais il ne réclamait rien, ce qui rendait la situation plus difficile.

— En effet, je ne vous ai rien promis, car il me semble plus sage de ne faire de projets que pour un seul jour. Cependant, c'est si gentil à vous de m'avoir attendu, que je ferai volontiers la visite de la ville guidée par vous.

— Ne me remerciez pas, ajouta-t-elle vivement, voyant qu'il allait dire sa joie, mais je commence à com-

prendre que M. Morehouse est ma seule ressource ici et c'est un homme tellement affairé, qu'il ne peut vraiment pas me consacrer beaucoup de temps ; il est vrai que vous êtes peut-être très occupé vous aussi, bien que vous ne prétendiez pas l'être ?
— Je suis en vacances.

— C'est d'autant plus gentil à vous de me consacrer quelques jours ; mais je ne me permettrai pas d'abuser, du reste j'ai peu de temps moi-même à consacrer pour parcourir le pays, car beaucoup de choses ont changé depuis que je vous ai vu pour la dernière fois !
— C'est bien ce que je pensais ! s'exclama Nick, avant de se rendre compte qu'il pensait tout haut.

Angèle l'interrompit vivement.

— Parce que j'ai acheté un terrain sur la péninsule de Montrey, et maintenant il me faut trouver un architecte et étudier des plans.

Je compte, pendant ce travail, faire une visite à Mme Harland. Je suis fatigué d'excursionner et je crois qu'un peu de repos me fera du bien.

Je l'espère, dit Nick courageusement. Après le long voyage que j'ai fait d'Europe ici, je n'ai pas eu un jour de repos, continua la jeune femme, comme s'excusant.

— Cela a dû être en effet très fatigant, consentit Nick, rougissant légèrement, comme s'il méritait lui-même le reproche de ne pas lui avoir évité cette fatigue.

— Non, que j'ai senti vraiment un besoin de repos jusqu'à... jusqu'à maintenant, prononça vivement Angèle. J'étais très bien dans votre belle auto, et quand je serai installée dans ma nouvelle demeure, il m'arrivera souvent d'y penser, alors que vous conduirez d'autres amies quand vous serez de retour chez vous.

Nick se retint de répondre que son auto avait été achetée pour elle, qu'elle en était la marraine, et qu'il ne pourrait jamais supporter qu'il y entre aucune autre femme, maintenant qu'elle désirait en finir avec lui.

Mais cela n'était pas à dire. S'il avait dit que l'auto n'avait été achetée que pour elle, elle se croirait obligée de s'en montrer fâchée.

Quelques hommes, à sa place, auraient dit également :

— Aucune autre femme n'entrera jamais avec moi dans cette auto.

Mais Nick jugeait l'affirmation de mauvais goût, et d'autre part, il se sentait incapable de refuser à une femme, quelle qu'elle fût, de la conduire dans son auto, si elle en témoignait le désir.

Il borna sa réponse à dire qu'il serait heureux et fier si elle voulait bien se souvenir de lui.

Angèle aurait préféré moins de correction. Bien qu'elle ne voulait pas se l'avouer, il lui était désagréable de penser que Nick mettrait à sa place la belle Mme Gaylor, si ce que disait Isidora Dène était vrai. Mais elle n'avait aucun droit sur lui et ne de-

vait pas chercher à connaître ses sentiments. Il restait parfaitement libre d'aimer qui il voulait.

Malgré tout, elle sentait que la pensée de cette Carine, dans l'auto où elle avait été reine, lui était horriblement désagréable, si bien qu'elle ne trouvait rien à dire, et qu'un silence tomba entre eux pendant quelques secondes.

Les heures rouges du coucher du soleil s'atténuèrent doucement, une petite pendule sur la cheminée sonna d'une voix discrète le quart de huit heures.

Nick se leva plutôt pesamment pour un homme si alerte.